



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 28 AVRIL 2014**

Le vingt-huit avril deux mille quatorze, à 17H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale.

Etaient présents :

Pour La Ferté-Imbault :

Madame Isabelle **GASSELIN** et Monsieur Pascal **COLART** conseillers communautaires,

Pour Marcilly-en-Gault

Madame Agnès **THIBAUT** et conseillère communautaire,

Pour Orçay

Madame Michèle **MOREAU** conseillère communautaire,

Pour Pierrefitte-sur-Sauldre

Monsieur Michel **CHAUVIN** conseiller communautaire,

Pour Salbris

Monsieur Olivier **PAVY**, Monsieur René **POUJADE**, Madame Marie-Laure **CHOLLET**, Monsieur Jean-Yves **THEMIOT**, Madame Françoise **RANCIEN** et Monsieur Jean-Pierre **ALBERTINI** conseillers communautaires,

Pour Selles-Saint-Denis

Monsieur Pierre **MAURICE**, Madame Isabelle **MAURE** et Monsieur Max **BURON** conseillers communautaires,

Pour Souesmes

Monsieur Jean-Michel **DEZELU**, Madame Maryse **SENE** et Monsieur Jean-Louis **BEAUJEAN** conseillers communautaires,

Pour Theillay

Monsieur Gérard **CHOPIN**, Madame Mauricette **ROQUE** et Monsieur Claude **LELAIT** conseillers communautaires,

Etaient absents excusés et Pouvoirs

Monsieur Bernard **CHAUVIN** – Pouvoir à Madame Agnès **THIBAUT**

Monsieur Jacques **LAURE** – Pouvoir à Monsieur Michel **CHAUVIN**

Madame Emmanuelle **ROEKENS** – Pouvoir à Monsieur Jean-Yves **THEMIOT**

Secrétaire de séance Monsieur Gérard **CHOPIN**

1- APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES 17 MARS ET 17 AVRIL 2014

Monsieur Michel CHAUVIN souhaiterait que soit mentionné les prénoms de Monsieur Bernard CHAUVIN et de lui-même afin qu'il n'y est pas de confusion.

Adoptés à l'unanimité

2- DESIGNATION DES DELEGUES AU SMICTOM

Les représentants de la CCSR au comité Syndical du SMICTOM nous ont été désignés par chacune des Communes et il convient au Conseil Communautaire d'entériner, s'il le souhaite, la liste ci-dessous :

	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
La Ferté-Imbault	GASSELIN Isabelle	GATESOUBE Gérard
Orçay	BOUTON Ludovic	CHOPINEAU Francis
Marcilly-en-Gault	AMOUREUX Jean-Pierre	POULIN Michel
Pierrefitte-sur-Sauldre	AMIOT Michel	BOUTON Dominique
Salbris	POUJADE René	PLANTEVIGNE Max
Selles-Saint-Denis	BEAUJEAN Marc	DE ZUTTER Romain
Souesmes	DEZELU Jean-Michel	SENE Maryse
Theillay	DELANOUE René	PERRIOT Bernard

Adopté à l'unanimité

3- DESIGNATION DES DELEGUES AU PAYS DE GRANDE SOLOGNE

La Communauté de Communes est représentée par deux délégués au sein du Comité Syndical du Pays de Grande Sologne et compte tenu de l'urgence de plusieurs dossiers à traiter, il est nécessaire de procéder à l'élection de 2 conseillers communautaires pour nous représenter au sein dudit Comité Syndical.

Après élection à bulletin secret des 3 candidats, Madame Michèle MOREAU et Monsieur PAVY ont été élus à la majorité absolue.

4- VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2014

Le groupe de travail sur la préparation du vote des budgets primitifs 2014 et par conséquent de la fiscalité nécessaire à l'équilibre desdits budgets s'est réuni le mercredi 23 avril pour prendre connaissances des différents éléments financiers.

Après concertation il a été décidé de maintenir les taux de fiscalité 2013 à savoir 23.36% et de ne pas augmenter les taux de la cotisation foncière des entreprises ni ceux des taxes directes à savoir taxe d'habitation et le foncier non bâti.

Adopté à l'unanimité

5- VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Madame Agnès THIBault a présenté et commenté le budget principal ainsi que les budgets annexes du Jardin d'entreprises, du Service Public d'Assainissement non collectif (SPANC) et du Tourisme.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL		
DEPENSES	7 861 397.00 €	1 717 128.22 €
RECETTES	7 861 397.00 €	1 717 128.22 €
B.A. JARDIN D'ENTREPRISES		
DEPENSES	159 905.00 €	275 659.00 €
RECETTES	159 905.00 €	275 659.00 €
SPANC		
DEPENSES	2 600.00 €	0
RECETTES	2 600.00 €	0
TOURISME		
DEPENSES	143 189.00 €	153 189.00 €
RECETTES	143 189.00 €	153 189.00 €

Adoptés à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 18h30.